

« LA MEDNUM »
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF
SOCIÉTÉ ANONYME, À CAPITAL VARIABLE
SIÈGE SOCIAL : 24 rue de Clichy 75009 Paris
831 673 892 R.C.S. PARIS



Procès-verbal du Conseil d'administration de la SCIC La Mednum le jeudi 2 février 2023.

L'an deux mille vingt trois, le deux février à 9h. Les administrateurs de la SCIC La Mednum, société anonyme à capital variable, se sont réunis en Conseil d'Administration par visioconférence et en présentiel, sur convocation de la présidente Dorie Bruyas à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

0 - Validation du PV de décembre

1 - Actus Direction Générale

- 1.1 - Actualités (*information*)
- 1.2 - Stratégie "Mednum 2025" (*décision*)
- 1.3 - CNR Numérique (*information*)

2 - Administratif et financier

- 2.1 - Eléments financiers et trajectoire (*information*)

3 - Vie Coopérative

- 3.1 - Assemblée générale 2023 - scénarios suite au CA de décembre (*décision*)
- 3.2 - Rencontres Ouest/Est (*décision*)

3.3 - Sociétariat (entrées/sorties) (*décision*)

4 - Opérations et Projets

4.1 - Marché en Martinique - étude sur le niveau d'acculturation au numérique des martiniquais (*information*)

5 - Études et Plaidoyer

5.1 - Observatoire 2023 (*information*)

5.2 - Lancement de l'EDEC métiers de l'inclusion numérique (*information*)

Sont présents les administrateur.rice.s suivant.e.s de La Mednum :

- **Dorie Bruyas** (Directrice de l'association Fréquence Écoles) , au titre d'administratrice du collège des acteurs de la médiation numérique d'utilité sociale ;
- **Clarisse Honoré**, au titre d'administratrice du collège des salariés.
- **Garlann Nizon**, au titre d'administratrice du collège des médiateurs numériques et personnes physiques.
- **Joël Gombin** (Fondateur de Dataactivist), au titre d'administrateur du collège des affinitaires.
- **Didier Quercioli** (Administrateur délégué de la MGEN) , au titre d'administrateur du collège des acteurs de l'économie numérique.
- **Eglantine Dewitte** (Directrice générale des Assembleurs) au titre d'administratrice du collège des hubs territoriaux.
- **Khalid El Guerrouji** (Directeur des opérations à la Régie de Quartier Trélazé) , au titre d'administrateur du collège des bénéficiaires. N'ayant pu participer jusqu'à la fin du CA, il donne pouvoir à Dorie Bruyas.
- **Adrien Devos** (Directeur adjoint de l'Agence Alpine des Territoires), au titre d'administrateur du collège des acteurs publics territoriaux.

Sont absents et excusés :

- **Emmanuelle Roux** (Fondatrice du Chaudron.io) au titre d'administratrice du collège des acteurs de la médiation numérique d'utilité sociale .
- **Pierre-Louis Rolle**, représentant permanent de la République française, au titre d'administrateur du collège des acteurs publics d'État.

Sont également présents en qualité d'observateurs :

- **Guilhem Pradalié**, en qualité de dépositaire du mandat de Directeur Général.
- **Jan Büscher**, en qualité de dépositaire du mandat de DGA.
- **Naëlle Lefevre Rizzo**, de La Mednum, en qualité de rapporteuse, chargée de la vie coopérative.
- **Coline Siguier et Clément Dulude**, en qualités de membres du CODIR de la coopérative

Dorie Bruyas aborde les points figurants à l'ordre du jour.

o/ Validation des PV

Résolution CA020223R00

Validation du PV de décembre 2022

Le conseil d'administration valide le procès-verbal de décembre 2022.

Résultats : 8 voix pour.

1/ Actus Direction Générale - Stratégie Mednum 2025

Explication

Pour cette résolution, il s'agit d'une décision de méthode. Les éléments qui émergent des travaux de la Stratégie 2025 sont de nature à alimenter les administrateurs sur leur priorisation. Le calendrier proposé court jusqu'à l'AG23, pendant laquelle se tiendrait une séquence dédiée au plan stratégique.

Résolution CA020223R01.2

Stratégie Mednum 2025

Le conseil d'administration valide les suites données à la démarche et les premières orientations issues des groupes de travail en vue de la réunion du COPIL

Résultats : 8 voix pour.

Retours administrateurs

Le calendrier est adapté, les administrateurs soulignent la nature "vivante" d'une stratégie que le contexte peut la faire évoluer, il sera donc important de prévoir son suivi et l'adaptation dans le

temps. Il est important de disposer d'une vision 2025 pour se projeter, tout en développant des éléments de mesure et d'évaluation suivis régulièrement.

Ils rappellent également l'importance d'avoir ces éléments en tête dans le cadre du suivi de la trajectoire économique de la coopérative. Des orientations et besoins des sociétaires se dessinent avec ces travaux, qu'il ne faudra pas perdre de vue.

3 - Vie Coopérative

3.1 - Assemblée générale 2023 - scénario choisi suite au CA de décembre

Explication

Suite au CA de décembre 2022, 3 scénarios ont été travaillés pour proposition aux administrateurs :

- Scénario 1 : coupler l'AG a un événement phare du secteur.
- Scénario 2 : prévoir une AG en format "distribué", avec des représentants sociétaires locaux.
- Scénario 3 : rester sur un format hybride avec un accueil à Paris, et voir si certains sociétaires en région souhaitent accueillir d'autres sociétaires qui le souhaitent pour suivre l'AG.

Scénario 3 bis : rester sur un format hybride avec un accueil en Province.

Résolution CA020223R03.1

Validation du scénario

Le Conseil d'administration valide le scénario 3 pour l'organisation de l'Assemblée générale 2023.

Résultats : 8 voix pour.

Retours administrateurs

Prévoir l'Assemblée générale le scénario 3 est privilégié : un format hybride comme les années précédentes.

3.2 - Rencontres Ouest/Est

Khalid donne son pouvoir à Dorie sur cette résolution, devant s'absenter quelques minutes.

Explication

L'année dernière, afin de préparer au mieux les débats et échanges, 2 temps d'information en région (Nord/Sud) ont été organisés, de manière à expliquer et ajuster les propositions soumises à l'Assemblée générale. Ces 2 temps ont permis la participation d'une vingtaine de sociétaires de La Mednum. Cette année, il est proposé aux administrateurs de partir sur un format hybride identique mais en alternant sur un schéma Est/Ouest.

Résolution CA020223R03.2

Validation du scénario

Le Conseil d'administration valide les éléments d'organisation pour les rencontres Est/Ouest en préparation à l'AG23.

Résultats : 8 voix pour.

Retours administrateurs

L'organisation des rencontres est visée sur le mois de mai. Strasbourg est candidate pour l'Est et la ville de Nantes pourrait être pressentie pour l'Ouest.

3.3 - Sociétariat

Explication

Deux candidatures ont été proposées pour ce CA :

- Multi, au collège des affinitaires.
- UNAF, au collège des affinitaires.

3 demandes de retrait du sociétariat ont été formulées :

- la FDPM, ayant souscrit 54 parts soit un capital de 2400 euros.
- #APTIC, ayant souscrit 20 parts soit un capital de 1000 euros.
- L'académie des passeurs de savoir dont l'activité s'arrête, ayant souscrit 2 parts sociales soit un capital de 100€.

Résolution CA020223R03.3

Candidatures au sociétariat

Le conseil d'administration valide les candidatures au sociétariat, ainsi que les demandes de retrait.

Résultats : 8 voix pour.

Les autres points figurants à l'ordre du jour sont abordés, mais ne font pas l'objet d'une décision.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Dorie Bruyas, présidente de la Mednum

Dorie Bruyas